

ARGUMENTAIRE

Etre acteur de la déontologie, ce n'est pas seulement reconnaître et faire reconnaître le Code de déontologie des psychologues, c'est également construire, à partir de celui-ci, une réflexion éthique et agir dans le respect de la dimension psychique des personnes.

Les sollicitations reçues par la CNCDP mettent en lumière des situations délicates où le psychologue est confronté à des dilemmes voire des contradictions.

Quels que soient ses domaines d'intervention, le psychologue doit pouvoir agir dans le respect du but qu'il s'est assigné au regard de l'éthique et de la déontologie de la profession.

L'expérience des autres pays européens peut être riche de réflexion et d'enseignement.

Aujourd'hui, la pratique des psychologues est convoquée par l'urgence et par l'agir, plaçant régulièrement les professionnels entre autonomie et contrainte, au risque d'être en contradiction avec leur déontologie.



La CNCDP est une commission nationale consultative, créée en 1997 qui donne des avis motivés sur des problèmes touchant la déontologie des psychologues. Elle se prononce sur les situations qui lui sont présentées et n'a pas pour fonction d'établir la matérialité des faits. La CNCDP explicite les principes et notions exposés dans le Code de déontologie (de 1996, actualisé en 2012) et en assure le suivi.

Membres de la CNCDP

Mélanie GAUCHÉ (présidente)
Antony CHAUFTON
Michèle GUIDETTI
Evelyne MÉZANGE
Maria OUAZZANI
Marie-Jeanne ROBINEAU
Senja STIRN

CNCDP - FFPP
71, avenue Édouard Vaillant
92774 BOULOGNE BILLANCOURT
Cedex
07 86 47 16 17
<http://cncdp.fr/>
contact@cncdp.fr



Fédération Française
des Psychologues et de Psychologie

ENTRE AUTONOMIE & CONTRAINTE

La déontologie du psychologue

5^{ème} journée d'étude

23 mars 2019
Bourse du travail
PARIS



TARIFS

- 100 € Tarif Public
50 € Tarif Adhérent (membres individuels et des organisations de la FFPP)
25 € Tarif Etudiant (sur justificatif)

Lieu : Bourse du Travail, 29 rue du Temple - PARIS

INFORMATIONS & INSCRIPTION

Avant le 15 MARS 2019

<https://lesentretiensdelapsychologie.fr>

Inscription par chèque (à l'ordre de la FFPP), par carte bancaire (en ligne) ou par virement (RIB sur demande à la FFPP).

La journée d'étude CNCDP 2019 s'inscrit dans une action de formation continue de 1 x 7 heures (actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances, selon l'article L. 6313-1 du Code du Travail).

Les modalités d'inscription (individuelle ou prise en charge par l'employeur) et les modalités de paiement sont précisés sur le site de la CNCDP ou de la FFPP.

ENTRE AUTONOMIE & CONTRAINTE

La déontologie du psychologue

Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable.

Sa reconnaissance fonde l'action des psychologues.

Code de déontologie des psychologues, actualisé en 2012



8h45	Accueil des participants.	
9h00	AUTONOMIE & CONTRAINTE AU RISQUE DE LA DÉONTOLOGIE.	Mélanie Gauché, présidente de la CNCDP, Gladys Mondière et Benoît Schneider, co-présidents de la FFPP.
9h15	DE L'ETHIQUE A LA DEONTOLOGIE...	Vincent Grégoire-Delory Maître de conférences et Directeur de l'École Supérieure d'Éthique des Sciences et de la Santé (ESESS) à l'Institut Catholique de Toulouse.
10h	LES AMBIGUITÉS DU CODE ? RETOURS D'EXPÉRIENCE À LA CNCDP	Intervention de Evelyne Mezange, Marie-Jeanne Robineau, Carole Vienne, membres de la CNCDP.
10h45	Pause	
11h15	LES CODES DE DÉONTOLOGIE EUROPÉENS CONTRAignent-ILS L'AUTONOMIE DU PSYCHOLOGUE ?	Miguel Ricou, Comité d'éthique, Portugal. Vicent Bermejo, Comité d'éthique, Espagne. Marie Caroline De Mûelenaere, Comité d'éthique, Belgique. Anne Andronikof, chargée de mission de la FFPP auprès du Conseil éthique de l'EFPA.
12h30	Pause déjeuner	Table ronde animée par Senja Stirn, membre de la CNCDP.
14h	PASSES ET IMPASSES DU PSYCHOLOGUE : QUELLE (IN)DÉPENDANCE POUR QUELLES PRATIQUES ?	Dana Castro, psychologue clinicienne. Jacques Borgy, psychologue et Secrétaire Général SNP. Table ronde animée par Antony Chaufton et Marie Jeanne Robineau, membres de la CNCDP.
15h30	INTERVENIR EN SITUATION D'URGENCE : LES DÉFIS DE LA PRATIQUE.	Karin TEEPE, psychologue. Sabine Cariou, psychologue. Table ronde animée par Michèle Guidetti & Maria Ouazzani, membres de la CNCDP.
17h	Clôture de la journée	Mélanie Gauché, présidente de la CNCDP.